

Charte d'utilisation de la thèque A1 « Tracéothèque - Tracéologie » de la plateforme ArchéoScience

Préambule : cette charte vient en complément du règlement intérieur de la plateforme ArchéoScience et de celui du laboratoire TRACES qui s'appliquent par défaut et en régissent le fonctionnement global, l'accessibilité et la gestion des consommables, mais dont elle précise certaines règles de fonctionnement particulières.

La thèque « Tracéothèque - Tracéologie » de la plateforme ArchéoScience est dédiée à l'étude des traces laissées sur les artefacts par les activités anthropiques, mais également à l'étude des usures dentaires de la faune associée résultant de la consommation du bol alimentaire, ainsi que des traces taphonomiques. Les espaces de travail de la tracéothèque disposent d'un ensemble d'instruments d'observation et d'analyses comprenant principalement des stéréomicroscopes, des microscopes optiques et numériques permettant différentes échelles de grossissement (5x à 1000x) et des images 2D et 3D.

La tracéothèque rassemble également plusieurs référentiels expérimentaux reproduisant des traces de fabrication et d'utilisation des productions lithiques préhistoriques. Ces référentiels, des stigmates d'impact sur les armatures de flèches aux usures liées à la moisson des céréales, se rapportent principalement aux sociétés humaines holocènes, de l'extrême fin du Paléolithique au Néolithique.

1 Organisation

1.1 Salles

La thèque A1 rassemble les salles F2-03 et F2-05.

Ces salles sont dédiées au rangement des référentiels expérimentaux et à l'étude de mobilier ainsi qu'aux formations s'appuyant sur ces matériaux :

- La salle F2-03 est dédiée à l'analyse des collections archéologiques (observation, comparaison, identification, dessins, enregistrement en base de données) et accueille également les référentiels expérimentaux et ethnographiques.
- La salle F2-05 est dédiée à l'analyse des collections archéologiques au moyen du microscope confocal (observation, comparaison, identification, acquisition de modèles d'élévation digitale sous la forme de nuages de points, enregistrement en base de données).

Pour ces deux salles, il est possible d'y stocker le mobilier archéologique et les moulages dentaires en cours d'étude et le petit matériel. Elles sont également dédiées à la préparation ou au traitement ponctuel du matériel archéologique ou expérimental comme le nettoyage par ultrasons et la prise d'empreinte (à l'exclusion du traitement post-fouille du mobilier).

1.2 Responsabilité

Les responsables de ces salles sont :

- Sylvie Philibert : sylvie.philibert@univ-tlse2.fr
- Émilie Berlioz : emilie.berlioz@univ-tlse2.fr

2 Fonctionnement particulier / conditions d'accès spécifiques

Le règlement intérieur de la plateforme s'applique par défaut.

Cependant, pour des questions de gestion du risque incendie dans le bâtiment, la salle F2-03 doit être fermée à clef quotidiennement : les modalités pratiques d'ouverture sont à voir au cas par cas avec les responsables.

3 Équipements et matériels accessibles

La salle F2-03 dispose d'un ordinateur fixe grâce auquel sera mise à disposition la base de données des référentiels disponibles (inventaire, description, photographies). Ces référentiels sont stockés dans les meubles à tiroirs prévus à cet effet. Ils peuvent être manipulés et déplacés vers la salle F2-05 mais pas au-delà. Une attention particulière doit être portée à leur rangement quotidiennement.

Est également disponible du matériel de dessin, de mesure, de marquage, de rangement... à utiliser avec parcimonie. Une petite bibliothèque en relation avec les analyses tracéologiques est en cours de constitution. Aucun des documents déposés ne pourra quitter la salle. Il en est de même pour le matériel de dessin, de mesure, le petit consommable. Les documents de travail (prise de vues macroscopiques, pesées, inventaire) enregistrés sur l'ordinateur fixe seront effacés à l'issue de l'étude.

La salle F2-03 intègre un ensemble d'instruments d'observation comprenant principalement des microscopes et stéréomicroscopes photoniques permettant des images numériques 2D et 3D :

- Microscope numérique Zeiss, Smartzoom5 + écran Kenovo
- Microscope métallographique Nikon LV150, caméra Nikon DS-Fi2 et logiciel pour acquisition et traitement d'images Nikon - NIS.
- Stéréomicroscope Nikon SMZ800 (x1 à x6,3) et éclairage col de cygne.
- Microscope Olympus BX41M- LED, caméra Olympus UC30 et logiciel d'acquisition et traitement d'image.
- Microscopes numériques Dinolite et accessoires, avec 2 ordinateurs portables.
- Microscope confocal Leica DCM8.

La plupart des équipements nécessite une formation nécessaire à la prise en main et au bon fonctionnement des appareillages et aux procédures. Des formations pourront être assurées sur demande jusqu'à ce que les utilisateurs soient considérés comme autonomes. Cette salle est équipée d'armoires pour le rangement des collections en cours d'études et d'une arrivée d'eau avec évier pour le traitement des échantillons.

La salle F2-05 dispose d'un microscope confocal Leica DCM8 possédant les objectifs suivants : x5, x20, x50, x100. Un ordinateur non connecté à internet et équipé du logiciel LeicaMap permet le pré-traitement des surfaces après acquisition et avant analyses. Ce logiciel fonctionne grâce à un *dongle* (clé externe branchée sur un port USB). Celui-ci ne doit en aucun cas quitter la salle, sauf mention contraire des responsables ou de la direction du laboratoire.

Cet équipement nécessite une formation nécessaire à sa prise en main et au bon fonctionnement des appareillages et aux procédures. Des formations pourront être assurées sur demande jusqu'à ce que les utilisateurs soient considérés comme autonomes.

4 Règles financières spécifiques

Sans objet, le règlement intérieur de la plateforme s'applique par défaut.